

Albi, le 14 octobre 2024

**Compte rendu de la réunion du comité
de concertation départemental portant sur l'accès
aux réseaux de communications électroniques fixes et mobiles
du 14 octobre 2024**

Étaient présents :

M. Sébastien SIMOES, Secrétaire général de la préfecture du Tarn, Sous-préfet d'Albi
M. Laurent GANDRA-MORENO, Sous-préfet de Castres
M. Christophe HERIN, Conseiller départemental délégué au numérique
Mme Geneviève PARMENTIER, attachée parlementaire représentant le député BONNECARRERE
M. Patrice DELHEURE, Vice-président délégué à l'Aménagement numérique, aux Systèmes d'information et à la Donnée au sein de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
M. Bernard CABANES, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet
M. Francis CESCATO, Conseiller communautaire CC Sor et Agout, représentant des communautés de communes
M. Alain RICARD, Vice-président de la CC Sidobre Vals et Plateaux, représentant des communautés de communes
M. Emmanuel JOULIE, Maire de Labastide Saint-Georges, représentant des maires
M. Jean-François ROCHEDREUX, Maire de Saliès, représentant des maires
M. Jean-Luc COUTELET, Chargé de mission Numérique, Service construction habitat et appui territorial, Direction départementale des territoires (DDT)
M. Xavier BORDES, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
Mme Romane MAZZIERI, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
Mme Marion VERNHES, Cheffe du Bureau de la coordination et de l'animation territoriale, Préfecture du Tarn
Mme Karine LECCIA, Adjointe à la cheffe du Bureau de la coordination et de l'animation territoriale, Préfecture du Tarn
M. Florent MERVIEL, chargé du suivi de l'économie, bureau de la coordination et de l'animation territoriale, Préfecture du Tarn
Mme Clara COZETTE, Chargée de mission développement numérique, Conseil Départemental du Tarn
M. Jean-François MARTEL, Directeur des Services Systèmes et Réseaux d'Information Ville et Agglomération – Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
M. Stéphane JACQUES, Directeur des transports et de la mobilité - Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet
M. Alain DESCHER, Directeur des relations avec les collectivités locales de l'Ariège et du Tarn
M. Jean-Pierre DELCAMPE – Orange réseau cuivre
M. Guillaume FAURE, Directeur des Relations Régionales Sud-Ouest de SFR
Mme Françoise SEBASTIANELLI, Chargée de recherche et de négociation FREE Mobile
M. Christophe PHILIPPE, Directeur régional relations extérieures, Bouygues Télécom

ORDRE DU JOUR

1. Introduction et rappel du rôle du comité de concertation

2. Réseaux mobiles : présentation par les opérateurs de téléphonie

- Point de situation sur le déploiement des sites dans le cadre du dispositif de couverture ciblée
- Point de situation sur la fin de la 2G et de la 3G

3. Réseau « fibre » : l'aménagement du réseau de fibre optique (FTTH)

- en zone privée (AMII) – présentation par Orange et par SFR
- en zone publique (RIP) – présentation par le Conseil départemental du Tarn

4. Fermeture du réseau « cuivre » : présentation par Orange

- Communes concernées, calendrier local (fermeture commerciale et technique), communication locale vers les abonnés
- Suivi de la qualité du service : actions de maintenance préventive et curative

M. le Secrétaire général présente l'ordre du jour de la réunion.

M. le Maire d'Aguts demande un tour de table pour identifier notamment les représentants des opérateurs.

RÉSEAUX MOBILES

M. Descher présente le déploiement des sites New Deal par Orange : 13 sites pour Orange - 7 sites en fonctionnement et 6 en déploiement. Difficultés à Jouqueviel où le conseil municipal ne veut pas du pylône.

Il présente la fermeture de la 2G prévue pour fin 2025 (déployée depuis 1991) et celle de la 3G qui aura probablement lieu fin 2028 (déployée depuis 2001).

Les entreprises qui commercialisent des appareils dont le fonctionnement est impacté par ces fermetures ont été informées. Il leur revient de communiquer vers les utilisateurs.

M. Cescato demande si le retrait de la 2G et 3G impacte la 4G et 5G par le retrait de pylônes : M. Descher répond que ça n'a aucune conséquence. Des installations sont retirées des pylônes mais pas les pylônes eux-mêmes.

Pour SFR et Bouygues ces fermetures de réseaux interviendront fin 2026 et fin 2028. Les fréquences seront réutilisées pour la 4G et la 5G

Marion Vernhes présente les attributions des pylônes de téléphonie mobile en 2024 dans le cadre du dispositif de couverture ciblée.

La dotation initiale 2024 de 10 pylônes a été abondée de 2.

La présentation de la carte montre une couverture équitable du territoire.

On ne connaît pas encore la dotation 2025.

M. Hérin note que le Tarn est parmi les départements les mieux dotés. Il souligne le partenariat Etat /Département complémentaire.

Il précise que la couverture mobile est mesurée à l'extérieur des habitations. Il constate que des difficultés subsistent parfois dans les zones touristiques en période d'affluence.

Tél : 05 63 45 62 09

Mél : pref-animation-territoriale@tarn.gouv.fr

Place de la Préfecture, 81013 Albi CEDEX 09 - Horaires d'accueil sur www.tarn.gouv.fr

M. le Secrétaire général signale le nombre significatif de communes qui refusent les pylônes attribués alors même qu'elles sont le plus souvent à l'origine de la demande.

Il souhaite que l'an prochain il soit demandé aux maires de signer un courrier d'engagement avant la réunion d'attribution.

Il demande aux opérateurs s'il existe des difficultés dans l'implantation des pylônes.

M. Faure expose que SFR, leader sur 29 sites, est satisfait des conditions d'implantation malgré quelques difficultés sur les dernières attributions. Il souligne la rapidité de l'installation pour les pylônes New Deal du fait de l'engagement sur 2 ans alors que hors New Deal c'est plutôt 3 à 4 ans. 20 de ces pylônes sur 29 sont en service. 2 opérations sont complexes :

- Saint-Julien du Puy : le pylône sera réattribué,

- Roquevidal : le premier bailleur s'est retiré, le site du château d'eau est impossible, la nouvelle solution ne permettra pas la couverture de tous les POI.

Pour Bouygues, leader sur 14 sites, M. Philippe présente les implantations.

4 implantations restent à finaliser. Une difficulté à Rouairoux avec le syndicat d'électrification (SDET).

Il souligne que le déploiement se déroule bien même si le département du Tarn est parfois un peu plus contestataire que d'autres.

Pour Free Mobile : 14 sites en service, 10 sites en cours de déploiement. Pas de problème particulier identifié.

M. Ricard se dit satisfait de la couverture sur tout le territoire de sa commune (tous les pylônes ne sont pas situés sur sa commune).

M. Joulie témoigne d'une approche New Deal satisfaisante. Les échanges entre élus et techniciens sont très constructifs. Il souligne qu'à Roquevidal les difficultés sont augmentées par la proximité avec le chantier de l'A 69.

RÉSEAUX FIBRE

M. Descher présente le déploiement sur le territoire de la C2A : 51 006 logements raccordés sur une cible à 56 400, donc 93, 2 %. Sur les sites restant à déployer, 897 sont considérés comme des refus syndic, 1054 comme des refus tiers, 1789 sont en cours de production.

L'infrastructure la moins chère est l'implantation de poteaux, s'il a un refus l'opérateur demande à la commune de financer l'enterrement du réseau. Le plus courant est l'utilisation des poteaux ENEDIS. Orange travaille en collaboration avec le SDET pour l'implantation des réseaux électriques et télécoms communs.

La C2A se satisfait de l'arrivée d'un nouveau sous-traitant depuis l'année dernière.

M. le Secrétaire général demande la comparaison avec d'autres agglomérations en France. M. Descher répond que la C2A n'était pas dans les agglomérations en retard lors de l'accord Orange/Etat.

L'atteinte de l'objectif cible dépend de ce que Orange pourra faire par rapport aux blocages, notamment les refus syndic qui soit ne répondent pas soit refusent l'installation, et les refus tiers.

M. Fauré présente le déploiement pour le territoire CACM réalisé par XP Fibre : déploiement à 96 %, + 4000 depuis octobre 2023. La couverture à 100 % ne peut pas être atteinte en raison de la croissance urbaine et du même constat que Orange pour les refus syndic/refus tiers.

Aucune commune n'est en dessous de 90 %.

Le taux de pénétration est d'environ 40 %.

La CACM souligne que les maires sont satisfaits, il reste néanmoins du travail dans les zones isolées (2000 logements restent à couvrir).

M. le Sous-préfet de Castres souhaite que les maires puissent savoir quelles sont les difficultés sur leur commune.

XP Fibre rencontre régulièrement les maires.

Mme Cozette présente le déploiement de la fibre sur le reste du département (hors C2A et CACM) par l'opérateur Tarn Fibre, filiale d'XP Fibre.

96 % de logements sont raccordables, le taux de pénétration est de 41 %.

M. le Secrétaire général demande pourquoi le taux de pénétration est faible. Selon M. Descher, il y a deux raisons principales : les potentiels utilisateurs n'ont pas de besoin d'utilisation de la fibre ou le raccordement nécessite des travaux supplémentaires à la charge du particulier.

M. Hérin souligne que la mise en place de la DSP a permis d'accélérer le déploiement de la fibre. Il demande aux élus d'avoir des informations précises des particuliers qui se plaignent de ne pas être raccordés à la fibre. Ces informations sont importantes pour savoir où se situe la difficulté. Sur la zone DSP, tous les opérateurs ne sont pas disponibles, parfois les utilisateurs attendent le raccordement d'un opérateur.

Pour les raccordements, M. Descher précise que les commandes ne sont prises que pour les sites raccordables mais il peut y avoir un défaut d'infrastructures, dans ce cas Orange demande à XP fibre de créer l'infrastructure.

M. Cescato en tant que maire d'Aguts dénonce l'incompétence des sous-traitants de XP Fibre et les difficultés de communication entre les services de XP Fibre notamment sur un cas spécifique d'un site classé.

Il reconnaît que l'installation récente sur les hameaux se déroule mieux.

Néanmoins, globalement il constate une mauvaise qualité des poteaux/câbles qui sont fragiles.

M. Hérin répond que les difficultés présentées sont en partie solutionnées.

Il relève qu'il est important que lors des visites de XP Fibre sur les communes tous les élus concernés soient présents pour anticiper les difficultés.

Il souligne l'agacement que suscitent les difficultés de communication entre opérateurs/installateurs.

Le Conseil départemental est conscient des difficultés et reste ferme avec XP Fibre.

M. Fauré précise qu'il est difficile de trouver de la main d'œuvre compétente étant donné que les installations des réseaux fibre sont concomitantes sur toute la France.

M. Fauré souligne qu'il serait nécessaire de permettre aux représentants d'XP Fibre de s'exprimer sur les difficultés constatées.

M. Ricard déplore que le réseau ne soit pas enfoui dans les zones boisées. Les propriétaires s'inquiètent de l'impact des arbres sur ces poteaux et de leur responsabilité si les arbres tombent sur les poteaux.

M. Hérin se dit conscient des sujets d'entretien et de réparation à venir.

M. le Secrétaire général souligne que l'installation de réseaux enfouis a un coût important et que les communes et intercommunalités n'ont pas participé au financement en soutien du Conseil départemental.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

M. Delcampe présente le plan de fermeture du réseau cuivre.

90 % des logements étant éligibles à la fibre, il y a une diminution de l'utilisation du réseau cuivre.

Le réseau fibre consomme moins que le réseau cuivre.

La fermeture du réseau cuivre est encadrée par l'ARCEP.

La concertation est au cœur du plan de fermeture.

Une expérimentation a été menée avec 8 communes des Hauts-de-France.

Sur chaque territoire la fermeture a lieu en 2 temps : commerciale puis technique.

100 % des logements concernés doivent être raccordables à la fibre.

Plusieurs critères de sélection ont été définis pour fixer les listes de communes par lots (critères ARCEP et critères Orange).

Le plan de fermeture national s'étale de 2022 à 2030 et est divisé en 7 lots de communes.

La gouvernance est nationale et locale.

Le Tarn est concerné à partir du lot 4. Ce lot concerne 28 communes représentant 20 000 logements sur 7 EPCI :

31/01/2026 fermeture commerciale ;

01/01/2028 fermeture technique.

Orange rencontre tous les acteurs jusqu'à fin novembre avant de faire un retour à l'ARCEP en décembre.

Officialisation du lot 4 par l'ARCEP en janvier 2025.

Des réunions de suivi régulières avec les opérateurs sont prévues jusqu'à la fermeture.

Pour le suivi des communes, les réunions se font à l'échelle EPCI.

M. le Secrétaire général souligne l'enjeu de convaincre les usagers qui ne veulent pas se raccorder à la fibre et d'assurer le suivi (par les maires) de ceux qui ne peuvent pas.

Orange précise les solutions alternatives : mobile, satellite.

M. Cescato s'inquiète pour les personnes âgées (qui utilisent Présence verte notamment).

Orange insiste sur l'information qui va être largement délivrée aux usagers et sur le rôle des services commerciaux.

Orange s'engage à fournir un an avant la fermeture technique la liste des usagers encore raccordés au réseau cuivre.

En réponse à M. Joulé, Orange précise que les communes concernées par les lots suivants ne sont pas encore connues.

C. Hérin demande de travailler avec les services instructeurs de permis de construire pour informer les usagers notamment par le biais des CU d'information.

M. Descher met en garde les communes contre des éventuels démarchages frauduleux liés à la fermeture du réseau cuivre.

En conclusion, M. Descher évoque les récents vols de cuivre depuis le printemps dernier. Orange est en lien avec les services de police et de gendarmerie sur le sujet.

**Pour le préfet et par délégation,
le Secrétaire général**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Simeoès', is written over a horizontal line.

Sébastien SIMOES